MAIRIE
DE
LA SAUNIÈRE
Tél : 05.55.80.01.66
mairie.sauniere@orange.fr
CREUSE – NOUVELLE AQUITAINE – REPUBLIQUE FRANCAISE

TIRAGE AU SORT EN VUE DE L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE DU JURY D'ASSISES DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Le tirage au sort pour les listes communales préparatoires de la liste annuelle des jurés, aura lieu le mardi 23 juin 2026 à 9 heures à la mairie.

Pour rappel, l'opération du tirage au sort est publique. La liste préparatoire doit être établie à partir de la liste électorale générale. Elle doit comporter un nombre d'électeurs à tirer au sort correspondant au triple du nombre de jurés.

En application de l'article 261 du Code de procédure pénale, le tirage au sort est effectué :

- Par le maire du lieu de tirage désigné en annexe de l'arrêté cité en référence,
- Sur l'ensemble des listes électorales des communes concernées
- Et en présence de chacun des maires des communes regroupées.

Les personnes qui n'auront pas 23 ans au 31 décembre 2026, ne pourront pas être retenues.

Fait le 18 juin 2026, à La Saunière,

Annie ZAPATA, Maire

MAIRIE de LA SAUNIÈRE 23 (Creuse)